

PROGRAMME DE FORMATION

Contrats de prestations de services

PREREQUIS :

Aucun prérequis spécifique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les spécificités juridiques des contrats de prestations de services.
- Identifier les clauses essentielles à intégrer dans ces contrats pour limiter les risques.
- Maîtriser les techniques de rédaction des contrats de services pour les sécuriser.
- Anticiper et prévenir les risques de litiges en lien avec les prestations de services.

DUREE :

1 jour (7 heures - 3h30 le matin, 3h30 l'après-midi)

PUBLIC CONCERNE :

- Juristes d'entreprise, avocats, et professionnels du droit impliqués dans la rédaction et la gestion de contrats de prestations de services.
- Responsables commerciaux, managers, et chefs de projet chargés de la négociation et du suivi de prestations.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année.

Les délais moyens pour débiter la formation dépendent de la période à laquelle vous souhaitez vous former. Néanmoins, nous pourrions débiter votre formation au plus tard sous 15 jours ouvrés suite au premier contact (hors délai de rétractation). Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

TARIF :

800 HT/ 960 TTC

LIEU :

Formation réalisable en distanciel (en ligne) ou en présentiel (dans vos locaux ou dans un espace dédié). Le choix du format sera discuté lors de l'inscription, en fonction des préférences des participants et des contraintes logistiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Évaluation des besoins et du profil des participants.
- Alternance de contenus théoriques et pratiques.
- Études de cas, cas pratiques, mises en situation.
- Supports de cours remis aux stagiaires en format numérique, quelle que soit la modalité choisie.
- En distanciel : Utilisation d'outils de visioconférence interactifs (Zoom, Teams) avec partage d'écran et tableau blanc virtuel.
- En présentiel : Utilisation de supports pédagogiques imprimés, tableau blanc, et matériels de projection.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Une évaluation initiale est réalisée pour évaluer le niveau de départ.
- Une évaluation finale est réalisée pour valider les acquis.

SUIVI DE L'EXECUTION :

- Une convocation est remise aux stagiaires avant la formation
- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action est remise aux stagiaires après la formation
- Les supports de cours sont remis aux stagiaires en format numérique (distanciel) en format papier (présentiel).

ACCESSIBILITE :

Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse ac-kervoelen@lexclass.fr, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CONTENUS DE LA FORMATION :

Matinée (9h00 - 12h30) : Les spécificités des contrats de prestations de services

1. Introduction générale aux contrats de prestations de services

- Définition et cadre juridique des contrats de services
- Identification des spécificités : obligations de moyens vs obligations de résultat

2. Rédaction des clauses clés

- Clauses relatives à la durée, au prix, et aux modalités de résiliation
- Clauses limitatives de responsabilité et garanties de performance
- Exercice d'analyse rapide de clauses courantes

Après-midi (14h00 - 17h30) : Sécurisation et gestion des risques

3. Gestion des risques contractuels

- Identification des risques spécifiques aux contrats de prestations de services
- Techniques de prévention des litiges contractuels
- Synthèse : revue d'un contrat type

4. Conclusion et évaluation finale

- Exercice de synthèse : rédaction rapide d'une clause spécifique en fonction des concepts abordés
- Retour sur les apprentissages et évaluation des acquis